

USAGES COMPATIBLES : Technique-Substance active biocide-Traitement eau potable
SPÉCIFICATIONS DE VENTE QUARON

Paramètres	Unité	Mini - Maxi	Méthode/Commentaires
Aspect	Liquide, limpide, incolore		
Titre	% m/m	34,5 - 36,0	titrateur
Densité à 20°C	g/cm ³	1,130 - 1,140	aéromètre

VALEURS TYPIQUES (DONNÉES PRODUCTEURS À TITRE INDICATIF)

Paramètres	Unité	Mini - Maxi	Méthode/Commentaires
pH		≤ 3,7	

INFORMATIONS PRODUIT

DDM (date durabilité minimum) : 365 jours uniquement si usage biocide

Pour les n° CAS, n° EINECS et numéro d'enregistrement REACH des composants du mélange : voir la rubrique 3.2 de la FDS.

Cet article peut être utilisé pour des applications autres que biocide - se référer à la réglementation REACH. La liste des usages REACH autorisé est reprise dans le paragraphe 1 de la fiche de données de sécurité.

Ce produit est listé comme constituant autorisé dans les produits de nettoyage des matériaux et objets destinés à être mis au contact des denrées alimentaires selon l'arrêté du 08/09/1999 et actes modificatifs en vigueur.

Ce produit ne convient pas pour un usage en tant qu'additif alimentaire ou auxiliaire technologique en fabrication de denrées alimentaires.

Ce produit répond aux critères de pureté des produits destinés au traitement de l'eau pour la consommation humaine selon la norme EN902.

ORIGINE PRODUIT

Producteur	multi-producteurs
Site de production	Europe
Niveau de certification	ISO 9001 ISO 14001

GARANTIES POUR UN USAGE EN TANT QUE BIOCIIDE

Substance active biocide pour la formulation de produits biocides.

Ne pas utiliser en tant que produit biocide.

Cet article peut être utilisé comme substance active biocide pour la formulation de produits biocides. Se référer à la réglementation européenne en vigueur concernant la mise sur le marché et l'utilisation des produits biocides pour vérifier les usages autorisés par type de produits. Utilisez les biocides avec précaution ; avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Quaron s'engage à ne s'approvisionner qu'auprès de producteurs listés à l'article 95 du règlement UE/528/2012 comme fournisseurs de substances biocide.

Usage biocide défini dans le règlement 528-2012-UE. Type de Produit et N° de TP :	1 - Produits biocides destinés à l'hygiène humaine
	2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
	3 - Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire
	4 - Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
	11 - Protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication
	12 - Produits antibiofilm

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Conditions de stockage :

Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter : Chaleur et lumière solaire.

Modifications depuis version précédente : Ajout TP1 Biocides

Fin du document

Adresse de contact

QUARON
3 Rue de la Buhotière
35091 RENNES CEDEX 9 - FRANCE
Tel. : +33 (0)2 99 29 46 00
Fax : +33 (0)2 99 29 46 24
fds-quaronfrance@quaron.com - www.quaron.com

Votre distributeur QUARON est certifié

ISO 9001
ISO 14001
BIO (sauf Formerie)
GMP+ : sites de Rennes, Niort et Haubourdin
FSSC 22000 / ISO 22000 : site de Rennes

Les fiches de données de sécurité sont envoyées par mail selon les dispositions réglementaires lors de l'expédition de nos produits. Elles sont également disponibles auprès de notre force de vente.

DENEGATION DE RESPONSABILITE : Les informations contenues dans cette fiche technique proviennent de sources que nous considérons dignes de bonne foi et sont données à titre indicatif. Les renseignements mentionnés ci-dessus n'exonèrent pas le client de contrôler le produit lors de sa réception. Les informations relatives aux applications n'engagent en rien notre responsabilité et doivent être adaptées à chaque cas particulier par l'utilisateur. Veuillez contacter nos services pour de plus amples informations.